



Guide de la création d'entreprises de Talence

#1 Les principales étapes pour créer mon entreprise

#2 Ma boîte à outils de la création d'entreprise

#3 Selon mon projet, qui peut m'accompagner ?

La création de votre entreprise repose à la fois sur votre projet professionnel et votre projet de vie. Elle vous plongera dans une grande aventure au cours de laquelle vous aurez à définir un certain nombre d'éléments pour mettre sur pieds votre projet. Ce guide a pour vocation d'orienter vos démarches de création pour vous aider à construire la forme d'entreprise qui sera la plus adaptée à vos projets.

Il repose sur trois volets :

- une première partie vous présente brièvement les principales étapes nécessaires à la création de votre entreprise,
- la seconde partie vous propose une boîte à outils financiers et juridiques vous permettant de construire votre business plan,
- enfin, un dernier volet recense, sous forme d'annuaire, les experts locaux qui pourront vous accompagner tout au long de votre démarche, selon les caractéristiques de votre projet.

Pour approfondir les éléments de ce guide, rendez-vous :

- sur le site de l'Agence France Entrepreneur : <https://www.afecreation.fr/pid14984/agence-france-entrepreneur.html>
- sur le site de la CCIB où vous pourrez vous procurer le guide "Création d'entreprise, mode d'emploi" (CCIB, CCI de Bordeaux, CMA)



En tant que président du Groupement des Entrepreneurs Talençais (GET), je serai ravi de vous accompagner dans votre projet et de vous faire bénéficier du réseau et de l'expérience de nos entreprises adhérentes. Talence accueillant des grandes écoles et les universités, de nombreuses passerelles sont possibles ! Nous serons fiers de vous aider à renforcer vos connaissances pour faire d'un projet, d'une idée, un vrai succès à tout niveau.

N'hésitez pas, contactez-nous !

Marc LABOURDETTE

Président du GET
Adjoint Délégué
à l'économie, emploi,
développement intercommunal et
insertion professionnelle

Mairie de
Talence



**Tous vos commerçants
EN UN SEUL CLIC !**

Plus de 600 entreprises & commerçants
À VOTRE SERVICE



www.talence-shopping.com

www.talence.fr

I - De l'idée à la création d'entreprise : votre projet en 4 étapes

1- L'idée

2 - Etude de marché

3 - Etude financière

4 - Le choix du statut juridique

II - Créer son entreprise et s'implanter

1 – Les aides et subventions pour créer votre entreprise

2 - Les premières démarches de création : l'inscription administrative

3 - Implanter votre activité sur Talence et s'inscrire dans la dynamique économique locale

#1

Les principales étapes pour créer mon entreprise

Les principales étapes pour créer votre entreprise

I - De l'idée à la création d'entreprise : votre projet en 4 étapes

1- L'idée

Tout projet de création d'entreprise repose sur une première idée qui peut être liée à vos compétences, vos savoir-faire, une opportunité sur un marché, ou encore, une envie. Cette idée doit vous permettre de :

- **définir votre projet d'entreprise de la manière la plus précise possible** : produits ou services vendus ? Le marché (la clientèle, la solvabilité, les tendances) ? Les besoins matériels et financiers pour exercer l'activité ? Les fournisseurs / sous-traitants ? La législation qui peut dès le départ invalider le projet
- **de vérifier l'adéquation du projet avec votre vie personnelle** (mode de vie, objectifs personnels, soutien familial, temps à accorder au projet, apport financier, etc.), votre motivation et vos compétences notamment en tant que chef d'entreprise.

Une fois que vous avez pu vérifier l'adéquation entre votre projet et vos contraintes personnelles, vous pouvez tester sa faisabilité en réalisant une étude de marché.

2 - Etude de marché

Cette étape va vous permettre de mieux connaître l'environnement de votre future entreprise et de définir la stratégie permettant d'atteindre vos objectifs de chiffre d'affaires en tenant compte des différentes composantes de l'activité :

Vos fournisseurs	Quantité, emplacement géographique, prix, délai de livraison, délai de paiement, etc.
Vos sous-traitants	Quantité, emplacement géographique, prix, délai de livraison, délai de paiement, etc.
Vos produits ou services	Composition, prix moyen de vente, saisonnalité, etc.
Vos réseaux de distribution	Type de réseau (force commerciale, intermédiaires de commercialisation), emplacement géographique, prix, délai de livraison, délai de paiement, etc.
Vos clients	Public visé, son pouvoir d'achat, ses habitudes de consommation, etc.
Vos concurrents directs et indirects	Chiffre d'affaires, zone de chalandise, produits et services, stratégie commerciale, etc.
Communication	Quels sont les canaux de communication pour se faire connaître ? Pour valoriser le produit / le service, pour fidéliser la clientèle ?

Cette étude de marché doit également permettre de faire le point sur le cadre réglementaire de l'activité (professions médicales, alimentation, etc.).

Retrouvez en pages 15 à 26 les partenaires qui peuvent vous aiguiller dans cette étape.

Une fois cette étape réalisée, il va être nécessaire d'identifier les besoins financiers nécessaires à la réalisation de cette stratégie mais également à la viabilité de l'entreprise : c'est l'objet de l'étude financière.

3 - Etude financière

Cette étape permet d'identifier les besoins financiers à court, moyen et long terme sur trois à cinq années d'activité. Plus précisément, elle traduit en coûts les moyens techniques et humains nécessaires à la réalisation de l'activité et à sa pérennisation (investissement, achats de fournitures, charges salariales, etc.). Pour connaître les différents types de financements **reportez-vous au volet financier, page 8.**

Outils financiers	Objectifs
Le plan de financement initial	Savoir si vous disposez des capitaux nécessaires au lancement de l'activité. Il s'agit d'identifier les besoins et ressources durables de l'activité. Vous trouverez dans le volet outils financiers un exemple de plan de financement initial.
Le compte de résultat prévisionnel	Vérifier que les recettes de l'activité, notamment le chiffre d'affaires, permettent de couvrir les charges financières, humaines et matérielles. Vous trouverez dans le volet outils financiers un exemple de compte de résultat prévisionnel
Le plan de trésorerie	Evaluer chaque mois l'équilibre des encaissements et des décaissements.
Le plan de financement à 3 ans	Evaluer la pérennité de l'entreprise à court terme en se projetant sur trois années. Cet outil vous sera demandé pour solliciter un emprunt bancaire. Vous trouverez dans le volet outils financiers un exemple de plan de financement à 3 ans

Toutes ces estimations vous permettent de calculer le seuil de rentabilité de votre activité. Il s'agit du montant à partir duquel la vente de votre produit / service permettra de couvrir les charges de l'année.

4 - Le choix du statut juridique

Il s'agit de la dernière étape de votre projet qui reste fondamentale car elle influera sur la pérennité de votre activité et sur votre rémunération. Ce choix s'effectue à partir de votre étude de faisabilité et de vos prévisions financières pour trouver le statut juridique qui sera légalement et financièrement le plus adapté à votre projet et à votre activité.

La décision reste complexe car il existe une multitude de statuts juridiques qui impliqueront des situations plus ou moins avantageuses selon votre projet (en termes d'imposition, de protection sociale, de pouvoir décisionnel, etc.). Par exemple, si vous souhaitez tester votre activité, vous pouvez vous adresser à des structures de portage salarial ([retrouvez votre contact ITG dans l'annuaire page 23](#)) ou à des coopératives d'activités ([contactez la personne ressource de Coop'Alpha à la page 22](#)). Ces structures permettent de sécuriser votre entreprise en vous détachant d'une partie de sa gestion administrative mais elles représentent également un coût pour financer ces services (prélèvement d'un pourcentage sur votre chiffre d'affaires). A l'inverse, vous pouvez créer votre entreprise de manière plus autonome avec le statut de micro-entrepreneur mais ce dernier présente plus de risques car vous serez imposé sur votre chiffre d'affaires et non pas sur vos bénéfices (contrairement aux autres formes d'entreprises). De même, si vous souhaitez créer directement votre activité, vous trouverez différentes formes individuelles et sociétales d'entreprises. Enfin, il existe également des statuts particuliers comme celui des Jeunes Entreprises Innovantes.

C'est pourquoi, pour réfléchir à la solution la plus adaptée à votre projet, nous vous conseillons, dans cette étape, de faire appel aux services d'un expert-comptable.

II - Créer son entreprise et s'implanter

1 – Les aides et subventions pour créer votre entreprise

Certaines aides peuvent être mobilisées avant même la déclaration administrative de l'activité. Il est donc utile de se renseigner au préalable de la création sur ces financements (confère page suivante).

Les principales aides à la personne pour la création d'entreprise

(liste non exhaustive)

Aides	Nature de l'aide	Organisme
ACCRES Aide aux Chômeurs Créateurs ou Repreneurs d'Entreprises	Exonération partielle des charges sociales du dirigeant sur la première année d'activité	CFE lors de l'immatriculation ou dans les 45 jours qui suivent
ARCE Aide à la Reprise ou Création d'Entreprise	Sous condition d'obtention de l'ACCRES, versement en deux fois de 45% de vos droits Pôle Emploi encore existants à la date de création de l'entreprise (sous forme de capital)	Pôle emploi
Aide à la création d'entreprise par des personnes handicapées	Subvention, formation à la gestion et suivi de l'entreprise pendant 3 ans	Agefiph

Micro-crédit personnel pour l'emploi	Financement d'actions permettant à un chômeur de trouver un emploi ou à un salarié de maintenir son emploi : formation, permis de conduire, achat véhicule, etc.	ADIE
---	--	------

Les principales subventions locales pour la création d'entreprise

(liste non exhaustive)

Subventions	Nature de la subvention	Organisme
ACEP Aide à la Création d'Entreprises de Production	Aide portant sur 25% des besoins de financement (sous conditions d'éligibilité)	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
ADECE Aide au demandeur d'emploi créateur ou repreneur d'entreprise	Subvention soumise à l'obtention d'un prêt ADIE	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
Aide ante création	Subvention jusqu'à 70% du coût d'un programme d'études de faisabilité pour la création d'entreprises / projets innovants (sous conditions d'éligibilité)	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
BPI	Subvention couvrant jusqu'à 60% des dépenses portant sur la stratégie de l'entreprise (étude de faisabilité, conseils juridiques et fiscaux)	BPI
Chèque Conseil	Finance 50% du coût HT de 10 journées de conseil (sous conditions d'éligibilité)	Conseil Régional Nouvelle Aquitaine

2 - Les premières démarches de création : l'inscription administrative

La prochaine étape pour créer votre entreprise consiste à déclarer administrativement votre activité en vous immatriculant au Centre de Formalité des Entreprises (CFE), guichet unique qui simplifie les démarches de création :

CFE compétent	Types d'activités	Prix
Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux (cf page 19)	Activités commerciales, industrielles et de services Activités artisanales de plus de 10 salariés Activités libérales avec une forme sociétaire Activités agricoles prestataires de services	MicroE = gratuit EI = 190€ en moyenne Sociétés = 230€ en moyenne
Grefe du Tribunal de commerce	EPIC, GIE, GEIE Sociétés d'exercice libéral Agents commerciaux Sociétés civiles	
Chambre des métiers et de l'artisanat (cf page 19)	Activités artisanales de moins de 10 salariés	MicroE = gratuit EI et Sociétés = 233€ ou par internet, 129€ sans assistance et 219€ avec assistance Pour les sociétés doublement immatriculées avec le Greffe du tribunal de commerce = 82,94€
URSSAF (cf page 26) Chambre d'agriculture	Activités libérales exercées à titre individuel ou n'appartenant pas à un ordre réglementé Autres activités avec des salariés. Toutes activités agricoles (personnes physiques et morales)	
Centre des Impôts	Autres activités ne relevant pas des organismes précédents	

Cette immatriculation vous fournira :

- un numéro SIREN permettant d'identifier l'entreprise,
- un ou plusieurs numéros SIRET pour les établissements
- un code APE justifiant la branche d'activité de l'entreprise

Ces éléments vous seront demandés dans le contact avec vos partenaires notamment financiers (banques) mais aussi dans vos relations avec les administrations.

3 - Implanter votre activité sur Talence et s'inscrire dans la dynamique économique locale

Le service Développement économique de la Mairie vous propose différentes solutions pour vous installer et vous développer sur Talence :

- Une pépinière d'entreprises (ouverture en 2013) pour accueillir jusqu'à 14 entreprises sur leurs premières années d'activité. Cette structure s'adresse à des jeunes entreprises relevant des thématiques de l'innovation ou ayant été créées par des personnes issues de quartiers prioritaires.
- Le service a également mis en place un système novateur de partenariat avec des agences spécialisées dans l'immobilier professionnel afin de connaître en permanence l'offre de locaux disponibles sur Talence et de pouvoir répondre rapidement à votre recherche de locaux. Ainsi, la ville vous met en relation avec les agences professionnelles et les propriétaires privés en fonction de vos critères de recherche.

Contact :

Bertrand Cousin, Responsable du Développement économique de la Mairie de Talence
05 56 84 78 08 ; bcousin@talence.fr

Il est également conseillé de contacter le service Urbanisme au préalable de votre installation pour connaître les dispositifs en vigueur concernant les activités économiques. La communication visuelle de votre local doit être en accord avec les outils d'urbanisme de la Mairie qui veillent à l'intégration des activités et de leur publicité dans le paysage talençais :

- Conformité avec le Règlement municipal relatif à la publicité, aux enseignes et pré-enseignes auquel est associée une Taxe Locale Publicité Enseigne portant sur la communication extérieure de votre activité. Exonération pour toute enseigne inférieure ou égale à 7m².
- Conformité avec le Plan Local d'Urbanisme de la Communauté Urbaine de Bordeaux concernant la modification de l'aspect extérieur des façades.

Contact :

Olivier Caley, Responsable du service Urbanisme
05 56 84 78 64 ; urbanisme@talence.fr

En vous installant sur Talence, vous pourrez également bénéficier de son dynamisme économique et y participer via son Club d'entreprises et ses associations de commerçants.

Le Groupement des Entrepreneurs Talençais (GET), club d'entreprises de Talence, réunit aujourd'hui une cinquantaine de membres issus de secteurs très variés (banques, immobilier, experts-comptables, commerçants, grandes écoles, etc.). Il vous permettra d'enrichir votre réseau professionnel grâce à des rencontres régulières et l'animation de différents ateliers de travail. **Retrouvez le GET dans l'annuaire page 24.**

Les associations de commerçants de la ville : ces structures permettent aux commerçants d'une même zone commerciale de se connaître, de se mobiliser pour défendre ensemble leurs intérêts et d'organiser leur communication via des opérations commerciales. Les quatre associations de Talence sont l'association Cœur de Talence (**cf page 17**) pour le centre-ville, l'association de la Barrière Saint-Genès (**cf page 17**) et l'association de la Barrière Bordeaux Talence au niveau du cours Maréchal Galliéni, de la Barrière de Pessac à la Médoquine (**cf page 17**).

Enfin, en tant qu'entrepreneur talençais, vous pourrez également bénéficier d'un accès gratuit au portail web Talence Shopping. Véritable galerie commerciale virtuelle portée par le GET, elle vous permet d'accroître votre visibilité mais également de développer votre activité par du chiffre d'affaires additionnel en faisant vos premiers pas dans le e-commerce et ce, à moindre coût (30€/mois). Vous bénéficierez ainsi d'un outil de communication mutualisée avec l'ensemble des entreprises et commerces talençais.

Pour avoir plus d'informations sur Talence Shopping, contactez directement le GET (**page 24**) ou rendez-vous sur le site : <http://www.talence-shopping.com>

I - Les outils financiers

Les principaux types de financements mobilisables

Plan de financement initial

Le compte de résultat prévisionnel

Plan de financement à trois ans

II - Les principaux statuts juridiques

Caractéristiques des principales formes juridiques

#2

**Boîte à outils
de la création d'entreprise**

I – Les outils financiers

Les principaux types de financements mobilisables

Type de financements	Nature du financement	Organismes (retrouvez les contacts directs à partir de la page..)
Epargne personnelle et / ou des associés		
Aides ou subventions à la personne	Aides portant sur le créateur pour faciliter sa création d'entreprise : maintien des allocations chômage, formation, financement du permis de conduire, etc.	Confère tableau ci-dessus : «Les principales aides à la personne pour la création d'entreprise»
Prêt d'honneur	Investissement de départ Besoin en fonds de roulement Pour les créateur ne possédant pas assez d'apports financiers personnels	Gironde Initiatives Aquitaine Amorçage Aquitaine Active Réseau Entreprendre Aquitaine ADIE Conseil Régional Nouvelle Aquitaine DIRECCTE (NACRE) Caisse Sociale et Développement Local
Prêt bancaire	Financement des biens durables en général	Banques
Prêt dans le capital (Capital risque et investissement) Fonds de Garantie	Prises de participations dans le capital de la société Selon les organismes, fonds finançant les investissements ou le BFR : ils constituent des garanties des prêts bancaires et garanties auprès des sociétés de capital risque. Fond de Garantie à l'Initiative des femmes Fonds Aquitains de Garantie	Organismes de capital risque et Club d'investisseurs Gironde Initiative - Aquitaine Active Conseil Régional Nouvelle Aquitaine
Primes, subventions à l'entreprise	Versées par l'Etat et les collectivités sur des critères particuliers	Confère tableau ci-dessus : «Les principales subventions locales pour la création d'entreprise»

Plan de financement initial

BESOINS	Montant	Ressources	Montant
Frais d'établissement		Apports personnels / capital social	
Frais d'enregistrement			
Honoraires			
Dépôt de marque INPI			
Publicité au démarrage			
Droit d'entrée franchise			
		Comptes courants d'associés (pour les sociétés)	
Immobilisations incorporelles			
Brevets, licences			
Création de site internet			
Logiciel			
Fonds de commerce ou droit au bail			
		Prêt d'honneur	
Immobilisations corporelles			
Travaux / aménagements			
Véhicule			
Mobilier			
Matériel Informatique			
Outillage			
Immobilisations financières			
Garanties sur loyers			
Garanties professionnelles (agent immobilier, transporteur,)			
		Emprunts à moyen ou long terme	
Stock de marchandises			
Trésorerie (fonds de caisse)			
TOTAL		TOTAL	

Plan de financement à trois ans

BESOINS (modèle plan de financmeent initial)	Année 1	Année 2	Année 3
Frais d'établissements			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles			
Immobilisations financières			
Besoin en Fonds de Roulement (BFR)			
Remboursement (emprunts à moyen et long terme)			
Prêt d'honneur			
Prêt bancaire			
Autres prêts			
Rémunération exploitant individuel			
Distribution de dividendes			
TOTAL Besoins			

RESSOURCES			
Capitaux propres			
Capital			
Comptes courants d'associés			
Capacité d'Autofinancement (CAF)			
Primes et subventions			
Capitaux empruntés (emprunts à moyen et long terme)			
Prêt d'honneur			
Prêt bancaire			
Autres prêts			
TOTAL Ressources			
ECART (Total ressources – total besoins)			

II – Les principaux statuts juridiques (liste non exhaustive)

Vous trouverez ci-dessous les principaux statuts juridiques existants pour une création d'entreprise. N'hésitez pas à solliciter les conseils d'un expert-comptable pour choisir votre statut.

Liste des abréviations

Statuts juridiques	MicroE : micro-entrepreneur EI : Entreprise Individuelle EIRL : Entreprise Individuelle à Responsabilité limitée SARL : Société À Responsabilité Limitée EURL: Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée SA : Société Anonyme SAS : Société par Actions Simplifiée SASU : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle SNC : Société en Nom Collectif
Régime d'imposition	IR : Impôts sur le Revenu IS : Impôts sur les Sociétés

Caractéristiques des principales formes juridiques

Statut	Capital minimum	Nombre d'associés	Dirigeants	Responsabilité	Régime fiscal	Régime social
MicroE	-	L'entrepreneur seul		Illimitée	IR : Imposition sur le Chiffre d'affaires Pas de régime TVA	
EI et EURL	Pas de capital légal	L'entrepreneur est seul	Entrepreneur individuel	EI : Responsabilité totale et illimitée sur les biens personnels EURL: Responsabilité sur le patrimoine professionnel	IR : BIC ou BNC selon l'activité Option EURL: impôts sur les sociétés	Régime Social des Indépendants (cotisation sur le bénéfice)
SARL	Libre 20% du montant total doit être libéré immédiatement	2 à 100 associés	1 ou plusieurs gérants, personnes physiques : associés ou tiers	Limitée aux apports en capital	IS Sur option: IR notamment pour les SARL de famille	RSI pour les gérants majoritaires Régime de la Sécurité Sociale pour les gérants minoritaires et égalitaires
EURL	Libre 20% du capital libéré immédiatement	1 associé (personne physique ou morale) et possibilité d'une autre EURL associée	1 seul gérant, personne physique : l'associé unique ou un tiers	Limitée aux apports en capital	IR	RSI pour l'associé unique
SA	37000€ minimum dont la moitié versée lors de la constitution	7 personnes physiques ou morales	Conseil d'administration de 3 à 18 membres dirigé par le Président (personne physique)	Limitée aux apports en capital	IS Sur option: IR	Régime de la Sécurité Sociale
SAS	50% du capital libéré immédiatement	1 ou plusieurs	Président, personne physique / morale	Limitée aux apports en capital	IS Sur option: IR	Régime de la Sécurité Sociale (assimilé salarié)
SASU	50% du montant total doit être libéré immédiatement	Un associé unique 1 SASU peut être associée à une autre SASU	Président personne physique / morale	Limitée aux apports en capital		
SNC	-	2 personnes physiques ou morales, les associés ont tous la capacité de commerçant	Gérant, personne physique ou morale	Indéfinie et solidaire sur les biens personnels		

#3

**Partenaires :
qui peut vous accompagner ?**

Partenaires : qui peut vous accompagner ?

Tableau de synthèse avec les axes d'interventions de chaque structure...

 adie ASSOCIATION POUR LE DROIT À L'INITIATIVE ÉCONOMIQUE	Contact : Odile Birbis Délégué territorial 0 969 328 110 obirbis@adie.org
Adie (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) Résidence Atrium Place Paul Gauguin 33400 Talence (Permanences sur rendez-vous sur Talence / Service Emploi) www.adieconnect.fr	Public cible : Tout porteur de projet et créateur d'entreprise Talençais et notamment ceux n'ayant pas accès au crédit bancaire. Aides financières : Prêts solidaires de 6 000€ maximum, remboursable sur 30 mois maximum, complétés par des prêts d'honneur jusqu'à 4 000€, remboursables sur 60 mois maximum, par une offre de MicroAssurance et de Primes (Prime régionale ADECE, Partenaires privés, etc.) sous conditions. Mode d'emploi : 1 - Le porteur de projet appelle le numéro vert gratuit et obtient tous les renseignements utiles à sa demande. 2 - Un premier rendez-vous est fixé dans la semaine. 3 - L'Adie lui fait part de ses décisions rapidement (environ 8 jours). 4 - Un versement du prêt est effectué par virement dans les 72 heures après signature des contrats.

 BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE www.bpaca.banquepopulaire.fr	Contact : Christophe Azzopardi Directeur d'agence 309 cours de la Libération 33400 Talence 05 57 87 77 31 Fax : 05 57 35 42 99 christophe.azzopardi@bpaca.banquepopulaire.fr
BPACA 10 quai des Queyries 33072 Bordeaux Cedex http://www.bpaca.banquepopulaire.fr/ <i>Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique, société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, régie par les articles L.512-2 et suivants du code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siren : 755 501 590 RCS Bordeaux. Siège social : 10 quai des Queyries 33072 Bordeaux Cedex. Numéro d'identification intracommunautaire FR66755501590. Code APE 6419 Z. Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07005628.</i>	Leader national du prêt création entreprise (30% des prêts création octroyés en France), le groupe Banque Populaire accompagne les créateurs dans leur projet à travers ses différentes offres de crédits, d'assurances et de services bancaires pour vous faciliter la gestion au quotidien : - BPI France - Prêt SOCAMA FEI Transmission Reprise* d'entreprise avec protection du patrimoine privé du repreneur (caution personnelle limitée à 25%, conditions et critères d'éligibilité disponibles en agence).** - SOCAMA* : société de caution mutuelle garantissant les prêts professionnels Banque Populaire (conditions et critères d'éligibilité disponibles en agence).** * Exclusivité BPACA ** Sous réserve d'étude et acceptation du dossier

	Contact : Maxime Marcinkowski Directeur d'agence 14 Allée du 7ème Art 33400 TALENCE Tél. : 05 57 35 54 08
BNP Paribas Talence 14 Allée du 7ème Art 33400 Talence Tel : 05 57 35 54 08 www.bnpparibas.net	Partenaire de nombreux facilitateurs à la création d'entreprise (ADIE, Union des auto entrepreneurs, France initiative...) BNP Paribas accompagne les créateurs dans leur projet. Besoin de financement ? Besoin d'outils de gestion ? Besoin de mettre en place un site marchand internet ? Vous avez une idée ? BNP Paribas Talence vous répondra au travers d'offres privilégiées à prix spécial créateur. Pour plus d'informations n'hésitez pas à nous joindre, vous avez notre ligne directe !

	Contact : Christine Panteix Directrice 05 56 33 37 91 cpanteix@bapionnieres.org
Bordeaux Aquitaine Pionnières Écosystème Darwin 87 quai de Queyries 33000 Bordeaux Bastide www.bordeauxaquitaïnepionnieres.org	Accompagnement avant et après la création d'entreprise de femmes ayant des projets de services innovants, à potentiel d'emploi - Rdv individuels / rencontres d'experts - Ateliers collectifs (le modèle économique, le business plan, les différentes formes juridiques ...) - Ateliers spécifiques sur demande - Rencontres réseaux : petits-déjeuners, événements divers ... - Mise en lien avec des acteurs économiques régionaux et nationaux (via la Fédération Pionnières) - Hébergement (bureaux, espace de co-working)

	Contact : Eric Stephant Directeur 05 57 14 27 12 estephant@cecogeb.fr
CECOGEB 17 place de la Bourse 3ème étage 33076 Bordeaux CEDEX 05 57 14 27 10 infos@cecogeb.fr www.cecogeb.fr	- Conseil à la création - Accompagnement banque pour recherche de financements - Recherches d'aides - Réalisation étude de marché - Suivi post-crédation, coaching

	Contact : Patricia Berlureau Directrice d'agence 05 56 67 73 70 patricia.berlureau@cic.fr
CIC Agence de Talence Les 3 Nobels 316 cours de la Libération 33400 Talence	• Offres dédiées aux créateurs d'entreprise : comptes professionnels, assurances, placements. • Partenaire d'organisme d'aide à la création d'entreprise.
ASSOCIATION des Commerçants de THOUARS CCial de Thouars Place Charles de Gaulle 33400 Talence dev.eco@talence.fr 05 56 84 11 54	Contact : Éliane Gomes J'ASK Présidente de l'association 05 56 84 11 54 dev.eco@talence.fr
	Après la création - Développement du carnet d'adresses - Animations commerciales collectives
Association des commerçants de la Barrière Saint-Genès guillamepety@hotmail.fr 05 56 37 20 16	Contact : Guillaume Pety Optic St Genès Président de l'association 05 56 37 20 16 guillamepety@hotmail.fr
	Après la création - Rompre l'isolement - Animations commerciales collectives
Association des commerçants de la Barrière Bordeaux Talence astronomie33@orange.fr 05 56 98 55 58	Contact : Joël Vallée Astronomie33 Président de l'association 05 56 98 55 58 astronomie33@orange.fr
	Contact : Lucie Heigas Laura Helary Les Pipelettes Co – Présidentes de l'association coeurdetalence@gmail.com
Cœur de Talence 316 cours Gambetta 33400 Talence Tel : 05 56 07 18 82 coeurdetalence@gmail.com	- Avant la création • Informations sur la zone de chalandise • Mise en relation - Après la création • Développement du carnet d'adresses • Animations commerciales collectives

 Centre d'information sur les droits des femmes et des familles Gironde	Contact : Paula Figueroa Savidan : pfigueroa.cidff33@orange.fr Valérie Dumas : vdumas.cidff33@orange.fr Marie-Francoise Raybaud : crea.cidff33@orange.fr CIDFF33 Deux points d'information : CIDFF 5 rue Jean-Jacques Rousseau - Bordeaux 05 56 44 30 30 Service économique Ville de Cenon 05 57 77 53 70
Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Famille (CIDFF33) 5 rue Jean Jacques Rousseau 33000 Bordeaux 05 56 44 30 30 crea.cidff33@orange.fr	• Accompagnement du public mais principalement des femmes : - De l'idée au projet - Du projet à la création d'entreprise (étude de marché – dossier de financement- aspects juridiques) - Pendant les 3 premières années de la création • Prestation gratuite au CIDFF possibilité d'entrer dans les dispositifs : - Pôle emploi (OPCRE) - NACRE (phase 1 et 3) - Le CIDFF est antenne agréée de Gironde Initiative • Animation d'un réseau de femmes chefs d'entreprise regroupant une vingtaine de femmes • Organisation de journées d'échanges autour d'expériences

	Contact : Rebecca Owona : déléguée générale rebecca.engali@csdl-bordeaux.org François Moiteaux : chargé de mission d'Agen francois.moiteaux@csdlbordeaux.org org Stéphanie Beaussoubre : chargée de mission Périgueux stephanie.beaussoubre@csdl-bordeaux.org
CAISSE SOCIALE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL 29 rue du Mirail 33000 Bordeaux Tél : 05 56 33 37 97 Fax : 05 56 33 37 98 contactcsdl@csdl-bordeaux.org www.csdl.asso.fr CAISSE SOCIALE DE LOT-ET-GARONNE 39 boulevard Sylvain Dumon 47000 Agen Tél : 09 77 49 25 60 Fax : 05 53 47 61 94 CAISSE SOCIALE DE DORDOGNE 5 rue Sirey 24000 Périgueux Tél : 05 53 53 67 08 Fax : 05 53 35 98 94	- Prêts à la création, rachat ou développement d'entreprises Montant : jusqu'à 12 000€ sans garantie, ni frais de dossier Durée : 5 ans maximum, avec franchise possible de 1 à 6 mois Taux fixe : de 0% à 3% (après étude et accord Comité de crédit) - Prêts personnels pour financer des dépenses liées à l'obtention d'un emploi, au logement, à la mobilité, la formation ou la santé Montant : jusqu'à 3 000€ sans garantie, ni frais de dossier Durée : 3 ans maximum TAEG : 6% - Prêts NACRE, cumul possible avec prêt solidaire Caisse Sociale Microcrédits en faveur de personnes en situation de précarité économique et sociale : - Étude et conseil sur la faisabilité du projet - Information sur les aides éventuelles et démarches à effectuer - Recherche de la solution de financement adaptée Accompagnement : - Dès le démarrage avec apport de conseils personnalisés - Aide à la mise en place et au suivi d'outils de pilotage - Visites régulières sur site - Formations thématiques Les prêts Caisse Sociale et les prêts bancaires sont cumulables

	Contact : Eric Duret Responsable Pôle Création, Reprise, Développement d'entreprises 05 56 79 50 00 contact@bordeaux.cci.fr
Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux 17 Place de la Bourse 33076 Bordeaux Cedex 05 56 79 5000 contact@bordeaux.cci.fr http://www.bordeaux.cci.fr	Les principales actions / principaux outils en matière de création d'entreprises : conseil à la création, subventions et financements, réalisation de formation, etc. - Accueillir et orienter : réunion d'informations collectives futurs créateurs, consultations gratuites avec les professionnels du conseil, réalisation de formation 5 jours pour Entreprendre. - Accompagner et suivre : conseil individuel à la création, évaluation de projet, réalisation de plan d'affaires. - Analyser et prescrire des solutions de financement : accompagnement à la recherche de financement et de subventions. - Faciliter les formalités d'entreprise : assistance dans la réalisation des formalités d'entreprise et à la demande Accre, délivrance des cartes de commerçant non sédentaire, assistance aux démarches pour les activités réglementées.

 Chambres de Métiers et de l'Artisanat Région Aquitaine Gironde	Contact : Gaël Köhn Chargée de développement économique 05 56 99 91 14 gael.kohn@cm-bordeaux.fr
Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Aquitaine Section Gironde 46, avenue Général de Larminat 33074 Bordeaux 05 56 99 91 00 www.cm-bordeaux.fr	- Conseil en création et montage de dossiers prévisionnels - Organisme conventionné pour le NACRE - Stage de préparation à l'installation - Suivi de la jeune entreprise - Montage des dossiers de prêt Gironde Initiative - Montage des dossiers de subvention à l'investissement : Créagir - Appui pour les métiers de l'alimentaire avec conseil pour la conformité hygiène - Appui pour la création du premier emploi en CDI

 	Contact : Pôle Développement Économique et Environnemental, Direction de l'Économie Territoriale Veuillez vous adresser en priorité à la plate-forme téléphonique d'Accueil, créée suite à la fusion des régions et qui est très compétente pour répondre à la majeure partie de vos questions. Si vous désirez un contact particulier, écrivez leur un mail. Du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption Téléphone : 05 49 38 49 38 info-accueil@nouvelle-aquitaine.fr
Conseil Régional d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Le Conseil Régional d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes accompagne les créateurs d'entreprise DISPOSITIF DE SOUTIEN À LA CRÉATION D'ACTIVITÉS OBJECTIF • Encourager les initiatives des porteurs de projets souhaitant s'installer en Aquitaine QUI PEUT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF RÉGIONAL ? • Personnes ayant un projet de création d'entreprise dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, des services, de l'industrie, des activités innovantes et de l'économie sociale et solidaire MODALITÉS D'INTERVENTION • Aides à l'accompagnement, au conseil, au financement, au recrutement AIDES AUX STRUCTURES D'APPUI • Aide à la création des pépinières d'entreprises afin d'offrir des infrastructures de proximité en matière d'accompagnement et d'accueil des porteurs de projet • Soutien des technopoles dans leurs actions de conseil auprès des créateurs d'entreprise innovante • Financement d'actions d'accompagnement et de suivi des créateurs • Contribution aux fonds régionaux de capital investissement afin d'accompagner l'émergence de projets structurants pour le territoire aquitain AIDES INDIVIDUELLES AU FINANCEMENT • Aide au conseil pour les créateurs d'une entreprise dans les secteurs de l'industrie, des services à l'industrie ou des technologies innovantes • Contribution aux fonds de prêts d'honneur pour compléter les apports personnels des créateurs • Fonds de garantie pour faciliter les accords de prêts bancaires • Aide aux demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise en complément d'un prêt solidaire • Aides aux initiatives collectives de création d'activités dans le champ de l'économie sociale et solidaire • Aide à la création d'entreprise de production afin de consolider financièrement les projets industriels • Aide à la jeune entreprise innovante pour accompagner l'amorçage de nouvelles activités technologiquement novatrices AIDE AU RECRUTEMENT • Aide à l'embauche du 1^{er} salarié pour accompagner le développement de l'entreprise

	Contact : Service Création Transmission d'Entreprise 14 rue François-de-Sourdis - 33077 Bordeaux cedex Sandrine Rumeau Tél. 05 57 57 80 00 transmission-reprise@aquitaine.fr transmission-reprise.aquitaine.fr
Conseil Régional d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	Le Conseil Régional d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes soutient les cédants et les repreneurs d'entreprise LE PLAN D'APPUI À LA TRANSMISSION-REPRISE D'ENTREPRISE OBJECTIF • Favoriser la transmission et la reprise d'entreprise sur le territoire afin d'assurer la pérennité du tissu d'entreprises de la région Aquitaine QUI PEUT BÉNÉFICIER DU DISPOSITIF RÉGIONAL ? • Chefs d'entreprise aquitains âgés de 55 ans et plus • Candidats à la reprise d'une entreprise implantée en Aquitaine AIDES AU CONSEIL • Actions de sensibilisation et de préparation des cédants et repreneurs • Aide à l'évaluation, "médiation" pour trouver un terrain d'entente sur le prix de cession • Aide au conseil pour inciter les cédants à préparer leur transmission et permettre aux repreneurs d'accéder aux conseils d'experts afin d'optimiser le montage juridique et financier de leur projet AIDES AU FINANCEMENT • Compte épargne transmission pour bonifier l'épargne du repreneur destinée au financement de la reprise • Fonds de garantie pour faciliter les accords de prêts bancaires • Prêt d'honneur pour compléter les apports personnels des repreneurs • Aide au renforcement du fonds de roulement pour aider les entreprises dans leur redéploiement • Aide à la modernisation de l'outil de travail pour réaliser les investissements nécessaires à l'optimisation de l'activité AIDES AU RECRUTEMENT ET À LA FORMATION • Aide au recrutement du repreneur potentiel pour faciliter le passage de relais • Formation à l'activité de l'entreprise, perfectionnement des compétences techniques ou maîtrise du métier

 coopérative d'activités et d'emploi® 33	Contact : Karine Labat Gérante 05 56 74 26 16 contact@coopalpha.fr
Coop'Alpha 1 avenue de la Libération 33310 Lormont 05 56 74 26 16 contact@coopalpha.fr www.coopalpha.fr	Coop'Alpha, coopérative d'activités et d'emploi®, accompagne les entrepreneurs avant immatriculation, pour : - tester la viabilité économique du projet avant installation, sous statut salarié - se former aux compétences entrepreneuriales Dès l'entrée vous bénéficiez - d'une structure juridique (SARL SCOP) - d'une assurance (RC Pro) - d'une gestion comptable et administrative - d'une dynamique collective
	Contact : Hélène Labadie Directrice d'agence Tél. : 05 56 04 06 79 helene.labadie@ca-aquitaine.fr
CREDIT AGRICOLE 229 cours Gambetta 33400 Talence www.ca-aquitaine.fr	- Gestion des comptes (encaissements effets de commerce, chèques, modules de paiement par cartes en magasin ou à distance...) - Plateforme de services internet (création de sites) - Rémunération de la trésorerie (entreprise, dirigeants...) - Crédits (investissement, création, reprise ou trésorerie) - Assurances (RC pro, chef d'entreprise, matériel, locaux...)
	Contact : Sophie Comacle Chargée de Clientèle Professionnelle 05 56 07 95 39 sophie.comacle@cmso.com
Crédit Mutuel du Sud Ouest 323 Cours de la Libération 33400 Talence www.cmso.com	Une offre dédiée : INSTALL PRO - Création/Reprise d'entreprise "Nous vous aidons à prendre la bonne direction"* - Des tarifs préférentiels - Un accompagnement sur mesure *offre sous réserve d'acceptation de votre dossier
	Contact : Philippe Quertinmont <i>Directeur</i> Christelle Khatchadourian <i>Agent de développement économique</i>
Initiative Gironde Centre Innovation et Formation Avenue Jean Alfonséa 33 270 Floirac Tél : 05 56 32 69 35 Fax : 05 56 32 95 98 contact@gironde-initiative.fr	- Attribution de prêts à taux zéro pour la création et reprise d'entreprises (entre 1 500€ et 15 000€) - Attribution de prêts à taux zéro NACRE (maximum : 10 000€) - Suivi après création

 Incubateur Régional d'Aquitaine Création d'entreprises innovantes	Contact : Béatrice Gréno Directrice Frédéric Lucas Chargé d'affaires 05 40 00 34 41 f.lucas@incubateur-aquitaine.com
Incubateur Régional d'Aquitaine Bât. C5, Domaine du Haut-Carré 351, cours de la libération 33405 Talence Cedex Tél. 05 04 00 33 33 Fax 05 40 00 33 30 contact@incubateur-aquitaine.com www.incubateur-aquitaine.com	L'incubateur Régional d'Aquitaine accompagne les porteurs de projet de création d'entreprise innovante, en apportant : - des conseils, - un soutien financier, - un hébergement, - des formations, - une mise en réseau.
	Contact : Patrick Rey Délégué régional 06 07 65 54 50 Fax : 08 26 38 17 09
ITG (Institut du Temps Géré) 9 rue de Condé 33000 Bordeaux (adresse régionale chez BuroClub) www.aquitaine-itg.fr aquitaine@itg.fr GROUPE ITC 26 rue de la pépinière 75008 Paris www.itg.fr contact@itg.fr	- Information, formation, entretiens aux porteurs de projet de création d'activité ou d'entreprise de conseil et autres prestations de services intellectuels (BtoB), - Accompagnement des consultants, experts ou prestataires, basés en région Aquitaine, "portés" par ITG, - Relations avec les entités qui suivent et aident les cadres en re-positionnement professionnel ou en création, - Recherche et relais des offres de missions des entreprises, sociétés de services ou autres donneurs d'ordre.
	Contact : Nicolas Mouandza Responsable professionnel 05 5735 00 21 nicolas.mouandza@lcl.com
LCL 247 Cours Gambetta 33400 Talence www.lcl.fr	- Des conditions préférentielles pour tous les adhérents de Confédérations / Fédérations ayant un accord national avec LCL (Boucherie – Charcuterie Traiteur – Boulangerie – Fleuristes – Epiciers...) - Une expertise à la création d'entreprise accrue grâce aux partenariats de LCL (SIAGI – France Active) - Une demande de RDV en ligne faite par votre expert comptable pour tout financement maximum de 25000 € via le site du Conseil de l'Ordre des Experts Comptables avec un engagement LCL : réponse sous deux jours à réception du dossier complet.

	Contact : Annick Demey 05 56 84 36 80 contact@get33.fr
Groupement des Entrepreneurs Talençais 23, Place Espeleta 33400 Talence 05 56 84 36 80	- Réalisation de Conseils d'administration tous les mois et demi - Groupes de travail sur le e-commerce, les relations entreprises – Université, les relations extérieures, les appels d'offres, etc. - Visites d'entreprises et petits déjeuners d'information - Conférences

	Contact : Bertrand Cousin Responsable du développement économique 05 56 84 78 08 bcousin@talence.fr
Service Développement économique 23, Place Espeleta 33400 Talence 05 56 84 78 08 www.talence.fr	- Accueil, accompagnement et orientation pour la création d'entreprise - Aide à l'implantation et à la recherche de locaux adaptés - Pépinière d'entreprises - Soutien au développement de l'activité - Mise en réseau

	Contact : Olivier Caley Responsable du service de l'urbanisme 05 56 86 78 68 ocaley@talence.fr
Service Urbanisme Rue du Professeur Arnozan 33401 Talence 05 56 86 78 68 www.talence.fr	- Aide méthodologique pour l'obtention des autorisations d'urbanisme nécessaires - Etude de faisabilité réglementaire pour l'implantation d'une entreprise - construction/changement de destination - Renseignements - Instruction des demandes de pose d'enseignes commerciales - Renseignements, recouvrement de la Taxe Locale pour la Publicité Extérieure (TLPE)

	Contact : Françoise Issartier Chef de service 05 56 84 78 95 fissartier@talence.fr
Service Municipal Emploi 23, Place Espeleta 33400 Talence 05 56 84 78 95 service.emploi@talence.fr www.talence.fr	- Connaissance des acteurs et des dispositifs de l'insertion sociale et professionnelle du territoire - Connaissance du public en recherche d'emploi sur le territoire - Proposition d'accompagnement dans une démarche de recrutement, orientation de candidats et soutien technique

	Contact : Lætitia Ferrand-Viu Directrice - pour RDV sur une permanence ou Bordeaux - pour inscription à une réunion d'information collective couveuse Secrétariat : 05 56 43 11 86 
MAISON INITIATIVE ENTREPRE-NEURIAT – COUVEUSE ANABASE 9 rue André Darbon 33300 Bordeaux contact@mie-bordeaux.org www.couveuse-anabase.org Permanences à Bègles, Mérignac et Lanton	La MIE accompagne les porteurs de projet de création d'entreprise de l'idée à la création : - Aide au montage du projet, - Recherche de financements (opérateur NACRE), - Conseils à la création et au développement, - Proposition d'ateliers collectifs (thématiques marketing, gestion, web...). Un dispositif complémentaire pour les créateurs d'entreprise : Le test en couveuse d'entreprise grâce à ANABASE : permet d'entreprendre à l'essai, d'apprendre à entreprendre, de sécuriser le démarrage d'activité.

	Contact : Laurence Baudry laurence.baudry@pole-emploi.fr Michèle Bousseau michele.bousseau@pole-emploi.fr Julie Baumgarten julie.baumgarten@pole-emploi.fr
Pôle emploi Rue St Jean 33400 Villenave d'Ornon Ouverture : Lundi-vendredi 8h30/12h30 Les après-midi sur rendez-vous uniquement Fermeture le jeudi après-midi	• Ateliers création d'entreprise • Prestations OPCRE et EPCE puis « activ'créa » dès le mois de juillet 2016 : prestation de préparation et d'accompagnement au projet de création ou reprise d'entreprise (sur prescription de votre conseiller référent) • Accès libre à Pôle emploi.fr : offres d'emploi, votre espace personnel, toutes les informations de Pôle emploi • Emploi store : services web et mobiles de l'emploi et de la formation, simulations d'entretien, jobboard, MOOCs... • Aide à l'inscription dématérialisé • Ateliers de recherche d'emploi • Atelier «pôle emploi mode d'emploi» pour vous aider à utiliser au mieux nos services • Entretien sur rendez-vous avec votre conseiller référent • Informations sur la formation

 SOCIETE GENERALE	Contact : Sandrine Bouton Responsable clientèle professionnelle Sud-Bordeaux sandrine.bouton@socgen.com
Société Générale Agence de Talence Forum 285 Cours de la Libération 33400 Talence 05 57 35 03 90 www.professionnels.societegenerale.fr	- Financement Création / Reprise de votre Entreprise - Conseillers dédiés à votre disposition - Accompagnement personnalisé de vos projets

TALENCE INNOVATION SUD DÉVELOPPEMENT Agence De Développement Économique Du Sud Bordeaux	Contact : Bertrand Cousin Directeur info@talence-innovation.fr / 05 56 04 01 90
Talence Innovation Sud Développement Château de Thouars 33400 Talence 05 56 04 01 90 info@talence-innovation.com www.talence-innovation.fr	Agence de développement économique du Sud Bordeaux, Talence Innovation Sud Développement a pour missions de soutenir, d'accompagner et de développer le tissu TPE/PME, et de servir d'interface entre l'Université et cet tissu économique. L'agence accompagne la création d'entreprises, les TPE/PME, les entreprises innovantes, aide à l'implantation d'entreprises sur son territoire et facilite les interactions Universités - Entreprises

	Contact : Agnès Nardon Chargée de communication 05 34 30 41 61 agnes.nardon@urssaf.fr
Urssaf de la Gironde Quartier du Lac 3, rue Théodore Blanc 33084 Bordeaux cedex Tel. 05 56 11 73 00 www.contact.urssaf.fr www.urssaf.fr	- Présence sur les salons ou lors de réunions sur la création d'entreprise pour conseiller les futurs créateurs - Centre de formalités des entreprises pour les professions libérales : www.cfe.urssaf.fr - Centre de formalités des auto-entrepreneurs professions libérales et commerçants (pour ces derniers uniquement si la déclaration d'activité est effectuée sur www.lautoentrepreneur.fr) - Instruction et délivrance des dossiers Accre - Offres de service de simplification des formalités administratives liées à l'emploi de salariés

